



Communiqué de presse  
Paris, le 26 mars 2025

## Auvergne-Rhône-Alpes - Les lauréats des Trophées Emploi public et Handicap du FIPHFP dévoilés

Le 25 mars, dans le cadre du Tour de France célébrant les 20 ans du FIPHFP, s'est déroulée à Lyon la remise des Trophées Emploi public et Handicap de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Plusieurs employeurs publics ont été récompensés pour la dimension innovante de leurs actions : le Centre de Gestion de la Fonction publique du Rhône (CDG69), la Ville et la Métropole de Saint-Etienne, un collectif d'employeurs publics du Puy-de-Dôme, les Hospices Civils de Lyon et la ville d'Anncy.



Les lauréats des Trophées FIPHFP en Auvergne-Rhône-Alpes

### **Des employeurs exemplaires pour une Fonction publique inclusive**

Cette initiative vise à valoriser les employeurs publics engagés dans une politique inclusive et novatrice en matière d'emploi des personnes en situation de handicap.

**Les structures distinguées ont su proposer des solutions concrètes et efficaces pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de la Fonction publique.**

## Un engagement reconnu dans plusieurs catégories

Les Trophées Emploi public et Handicap encouragent les bonnes pratiques dans quatre domaines clés :

- **Recrutement/Apprentissage** : insertion en milieu ordinaire et apprentissage
- **Maintien dans l'emploi/Parcours professionnel** : aménagement et reclassement
- **Accessibilité universelle** (*aucun dossier déposé dans cette catégorie en Auvergne-Rhône-Alpes*)
- **Communication, sensibilisation et partenariat**

## Une mobilisation forte des employeurs publics en Auvergne-Rhône-Alpes :

Cette édition a suscité une forte participation avec 15 dossiers déposés en Auvergne-Rhône-Alpes : le *groupement hospitalier Portes de Provence*, le *Département de l'Isère*, le *CDG du Rhône et de la Métropole de Lyon*, les *Hospices Civils de Lyon*, la *direction interdépartementale de la police nationale 69*, un *collectif d'employeurs du Puy-de-Dôme*, la *Ville de Saint-Etienne et Saint-Etienne Métropole*, la *Ville d'Annecy*, le *Centre hospitalier Annecy Genevois*, le *Conseil départemental du Puy-de-Dôme*.

Les employeurs candidats ont présenté oralement leur projet devant un jury composé du directeur territorial au handicap du FIPHFP, de représentants des différents versants de la Fonction publique et des partenaires territoriaux.



Pour Marine Neuville, directrice du FIPHFP :

« Cette étape en Auvergne-Rhône-Alpes a été un véritable succès tant par le nombre de dossiers reçus, 15 au total, que par l'originalité et la diversité des initiatives remontées : toutes et tous au service de l'accélération de l'inclusion des agents en situation de handicap dans le monde du travail !

»

## Un jury d'experts réunis pour sélectionner les meilleures initiatives

- Guillaume Bonneville, directeur territorial au handicap du FIPHFP en Auvergne Rhône-Alpes
- Amandine Vérot, coordinatrice du Handi-Pacte du FIPHFP en Auvergne Rhône-Alpes
- Daniel Dubost, élu au centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire
- Cécile Heusse, Référente handicap FIPHFP-FHF
- Jean Jacques Ogier, Directeur de LADAPT 69

**Les trophées Emploi public et Handicap sont un tremplin vers la reconnaissance nationale :** Les lauréats régionaux distingués lors de cette cérémonie auront l'opportunité de concourir au niveau national lors de la grande finale des "**Trophées des Trophées**", qui se tiendra à Paris en **juin 2026**.

Ils impulsent, en outre, **une dynamique collective pour un service public inclusif**. À travers ces Trophées, le FIPHFP entend promouvoir les initiatives locales les plus exemplaires et inciter d'autres employeurs publics à s'engager dans des démarches d'inclusion ambitieuses. Ce rendez-vous est un marqueur fort de l'engagement de la Fonction publique pour l'égalité des chances et l'accessibilité à l'emploi.

## Les lauréats des Trophées Emploi public et handicap du FIPHFP en Auvergne-Rhône-Alpes

Le FIPHFP est fier de mettre à l'honneur les lauréats des initiatives remarquables en matière d'apprentissage et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Ces projets innovants, soutenus par des employeurs publics engagés, visent à promouvoir l'inclusion et à créer des opportunités professionnelles pour tous.

En Auvergne-Rhône-Alpes, aucun dossier n'a été déposé dans la catégorie Accessibilité mais deux employeurs ont été récompensés dans la catégorie Maintien dans l'emploi.

## **Catégorie Recrutement / Apprentissage**

### **Promotion de l'emploi public territorial par la voie de l'apprentissage**



#### ***Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône (CDG69).***

Ce projet vise à sensibiliser les employeurs territoriaux à l'importance de l'apprentissage en fournissant des ressources et des outils adaptés pour intégrer des candidats en situation de handicap d'une part. D'autre part, il permet de promouvoir l'emploi public territorial auprès des partenaires de l'emploi des centres de formation des apprentis en leur présentant notamment les métiers, les aides du FIPHFP et l'accompagnement du CDG 69. Les actions proposées permettent de renforcer les pratiques d'inclusion et de favoriser l'accès à des opportunités professionnelles pour tous.

## **Catégorie Maintien dans l'emploi / Parcours professionnel**



#### ***Dispositif de formation intercommunale pour agents en inaptitude Saint-Etienne Ville et Métropole***

Ce dispositif de formation innovant a été imaginé et mis en place pour accompagner la transition professionnelle des agents en inaptitude, en leur permettant de développer de nouvelles compétences, mais aussi et surtout de se remobiliser ensemble grâce à des moments privilégiés d'échanges entre pairs.

### **Création d'une commission de mobilité inter-fonction publique du Puy-de-Dôme (CMIFP)**



#### ***Collectif d'employeurs publics du Puy-de-Dôme***

Cette démarche concertée, qui implique une dizaine d'employeurs publics du Puy-de-Dôme, vise à rechercher des solutions pour des agents et militaires inaptes à leurs fonctions pour raison de santé ou reconnus en situation de handicap, favorisant ainsi leur transition professionnelle et leur mobilité au sein des différents versants de la Fonction publique

## **Catégorie Communication et sensibilisation**



#### ***Des ambassadeurs pour témoigner et accompagner leurs pairs.***

##### ***Les Hospices Civils de Lyon***

Des professionnels « ambassadeurs », bénéficiaires d'un accompagnement lié à leur situation de handicap, ont été formés pour coanimer, avec les acteurs du handicap et du maintien en emploi, des ateliers de sensibilisation sur le handicap au travail, partageant leurs expériences et renforçant ainsi la culture de l'inclusion.

## Catégorie Coup de cœur du public

Le public a eu l'occasion d'élire, lors d'un vote en direct, son projet coup de cœur parmi les finalistes, et a choisi :



### La Ville d'Annecy pour sa démarche structurante « Ville inclusive » autour du Duoday.

Très engagée dans la journée Duoday, cet événement est devenu pour la Ville d'Annecy le point d'orgue d'une démarche inclusive beaucoup plus large et ambitieuse. De nombreux partenariats et outils ont été créés et de nombreux projets « après Duoday » ont vu le jour par exemples une boîte à outils Duoday, un Duoday inversé, des retrouvailles 6 mois après le Duoday, l'organisation d'un Duolac, la constitution d'un vivier d'ambassadeurs ville inclusive...

*« Je suis très fière de remettre les Trophées Emploi public et Handicap pour valoriser ces réussites concrètes et innovantes portées par les employeurs publics dans chaque territoire, a souligné Marine Neuville. Ce Tour de France permet de mesurer concrètement le chemin parcouru depuis la création du FIPHFP, en 2005, et de partager notre ambition stratégique pour les prochaines années. Il ouvre des perspectives ambitieuses pour l'avenir avec un objectif : atteindre puis dépasser un taux d'emploi de 6% dans les 3 versants de la Fonction publique ! »*

Retrouvez prochainement les vidéos des lauréats sur la [chaîne Youtube](#) du FIPHFP.

## À propos du FIPHFP - Le FIPHFP, au service des employeurs publics

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux, universités...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre de partenariats nationaux, notamment dans le champ de l'accessibilité numérique. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,93 % en 2024, sur le plan national.

Le FIPHFP est un établissement public national dont la gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

[www.fiphfp.fr/](http://www.fiphfp.fr/) @fiphfp

## A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

## A propos de la loi de 2005

L'année 2025 s'ouvre donc avec 2 événements centraux pour le secteur du handicap :

- La commémoration de la loi du 11 février 2005, fondatrice pour la structuration de la politique handicap nationale, feuille de route de l'accessibilité généralisée.
- Cette loi est également à l'origine de la création du FIPHFP (Loi n°2005-102 du 11 février 2005 - Décret no 2006-501 du 3 mai 2006).

20 ans plus tard, grâce à des nombreux programmes et outils déployés, le taux d'emploi direct des PSH dans la Fonction publique a progressé de 3,74 % en 2005 à 5,93 % en 2024.

## Contacts presse

Véronique Bonnet - [v.bonnet@agence-cid.fr](mailto:v.bonnet@agence-cid.fr) - 06 08 62 33 59

Chloé Méhat - [c.lemahieu@agence-cid.fr](mailto:c.lemahieu@agence-cid.fr) - 06 89 57 84 63